



PLAN DE COURS

PSY-8032 Practicum V – Intervention, consultation et supervision I
PSY-8033 Practicum VI – Intervention, consultation et supervision II
Psychologie clinique

DESCRIPTION DU COURS DANS L'ANNUAIRE:

Concentration : psychologie clinique. Ce cours pratique vise le développement des habiletés professionnelles en psychologie clinique. Consolidation et intégration des activités d'évaluation et d'intervention en psychologie clinique auprès de clientèles au choix de l'étudiant(e) : enfants, adolescents, adultes ou personnes âgées. Consultation et supervision dans la pratique professionnelle.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES:

(A) Consolider et intégrer les compétences d'évaluation et d'intervention cliniques.

Au niveau de l'évaluation psychologique :

- Établir une relation professionnelle et de confiance avec la clientèle
- En fonction des hypothèses diagnostiques initiales et du motif de consultation, bien cerner les sphères importantes à examiner pour mener à bien une évaluation psychologique
- Mener une évaluation psychologique complète
- Intégrer les éléments recueillis lors de l'évaluation psychologique afin d'avoir une compréhension adéquate de la problématique de la clientèle et de sa situation
- Formuler des impressions diagnostiques basées sur une nosographie reconnue
- Rédiger un rapport d'évaluation psychologique et des notes d'évolution selon les règles de la profession
- Approfondir ses connaissances aux niveaux du diagnostic des psychopathologies et de l'évaluation psychologique

Au niveau de la formulation d'un plan d'intervention :

- Formuler adéquatement des recommandations
- Établir un plan d'intervention lié aux recommandations
- Présenter, lors d'une rencontre bilan, les résultats de l'évaluation et les recommandations à la clientèle, à ses proches ou à tout autre professionnel(le) impliqué dans les soins et le traitement du client

Au niveau de l'application de l'intervention :

- Privilégier une pratique basée sur la présence de données probantes
- Connaître théoriquement l'approche préconisée et l'appliquer adéquatement auprès de la clientèle cible



- Revoir les impressions diagnostiques initiales en fonction de nouvelles informations reçues au cours du processus thérapeutique
- Reconnaître les résistances ou problèmes d'adhérence manifestés par la clientèle au cours du processus thérapeutique et intervenir adéquatement pour éviter le plus possible les abandons thérapeutiques
- Prendre le recul nécessaire pour bien identifier les « moments clés » du processus thérapeutique et l'implication respective du thérapeute et de la clientèle dans ces moments clés
- Reconnaître ses forces et ses limites et en faire une utilisation adéquate en intervention

(B) Se familiariser à une pratique de consultation dans la pratique professionnelle propre à la psychologie clinique.

- Connaître et respecter les règles administratives de l'établissement
- Connaître la structure de l'établissement et les différents services offerts au sein de l'établissement et des organismes avec lesquels l'établissement est en lien
- Développer des relations de travail professionnelles avec les collègues et les supérieur(e)s

Modalités de la composante consultation dans ce practicum

Environ 15 heures au total devraient être consacrées aux activités de consultation au cours des practica V et VI.

Liste non exhaustive d'activités propres à la consultation:

- Participer à des réunions de l'établissement (p. ex., réunions du Service de psychologie, réunions d'équipe interdisciplinaire)
- Commenter, dans le cadre de réunions ou d'activités de formation, un cas clinique présenté
- Discuter des cas cliniques avec d'autres professionnels psychologues ou autres
- Établir un plan de traitement multidisciplinaire en concertation avec d'autres types de professionnels (p.ex., psychiatres, ergothérapeutes)
- Agir comme consultant auprès d'autres types de professionnels
- Assumer le suivi et/ou la liaison auprès d'autres professionnels impliqués dans un dossier précis

(C) Se familiariser à la pratique de la supervision :

- Permettre à l'étudiant(e) de participer à la supervision d'un ou plusieurs de ses collègues étudiant(e)s.
- Observer le travail de la superviseure ou du superviseur qu'il ou elle supervise un collègue



- Profiter du fait de ne pas être directement impliqué face aux cas présentés pour réfléchir plus à fond à la problématique du client ainsi qu'aux divers enjeux thérapeutiques (ex. relation thérapeute-client, résistances, etc.)
- Alimenter la discussion en faisant part de ses propres réflexions cliniques

Modalités de la composante supervision dans ce practicum

Environ 15 heures au total devraient être consacrées aux activités de supervision au cours des practica V et VI. L'étudiant ne devrait jamais assumer seul la supervision d'un collègue étudiant. Il devrait toujours pouvoir bénéficier de la rétroaction de son superviseur sur sa propre habileté à superviser.

DÉROULEMENT DU PRACTICUM

Le practicum V se déroule dans le même milieu clinique que le practicum VI. La durée de ce practicum est de 9 heures par semaine pendant 15 semaines. Les activités cliniques effectuées par l'étudiant sont sous la supervision d'un professeur de clinique reconnu par l'École ou encore, d'un professeur de carrière, à raison en moyenne d'une heure et demie (1h30) de supervision par semaine. Pour rendre compte des objectifs ci-haut mentionnés, **l'étudiant devra être en mesure d'effectuer au minimum deux entrevues de type contact direct (évaluation ou intervention) par semaine.**

MODE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Le professeur de clinique ou de carrière responsable de l'étudiant(e), remplira à deux reprises, soit à la mi-session et à la fin de la session, la grille d'évaluation fournie par l'École. Cette grille sert d'outil facilitant la communication entre le superviseur et l'étudiant(e) et permet de bien identifier les forces de même que les aspects à améliorer. Au terme de la session, une note de P (passage) ou E (échec) est attribuée pour ce practicum.

Tout au long de la session, l'étudiant(e) remplit un chiffrier lui permettant de bien détailler la nature des activités effectuées lors de son practicum IV. Ce chiffrier est co-signé par le superviseur à la mi-session et à la fin de la session. Ce chiffrier, tout comme la grille d'évaluation de l'École, alimente les échanges entre eux.